# 

* Date : 21-11-2011
* Language : French
* Section : Legislation
* Source : Numac 2011743126
* Author :

Tribunal de commerce de Bruxelles
Ouverture de la faillite, sur citation, de : Stepman Car SPRL, quai d'Aa 1, 1070 Anderlecht.
Numéro de faillite : 20112163.
Date de faillite : 7 novembre 2011.
Objet social : commerce de détail.
Numéro d'entreprise 0808.622.088.
Juge-commissaire : M. Martin.
Curateur : Me Lemaire, Luc, avenue Louise 486, bte 6, 1050 Bruxelles-5.
Dépôt des créances : dans le délai de trente jours à dater du prononcé du jugement, au greffe du tribunal de commerce de Bruxelles, boulevard de Waterloo 70, à 1000 Bruxelles.
Fixe la date pour le dépôt au greffe du premier procès-verbal de vérification des créances au mercredi 14 décembre 2011.
Les personnes physiques qui se sont constituées sûreté personnelle du failli, ont le moyen d'en faire la déclaration au greffe conformément à l'article 72ter de la loi sur les faillites.
Pour extrait conforme : le greffier en chef, J.-M. Eylenbosch.(Pro deo)